

une heure, en présence de S. M. l'empereur. Lorsque Sa Majesté eut donné le signal, l'eau se précipita dans le bassin par les deux écluses à la fois.

Celle du nord, plus rapprochée de l'empereur, sera déchargée sur toute sa surface au moyen de la rupture d'un barrage de sable qui soutiendra pendant quelques instants les eaux de la mer après l'enlèvement de bateau-porte qui aujourd'hui isole le bassin de flot de l'arrière-bassin.

D'après les calculs auxquels on s'est livré, vers quatre heures de l'après-midi, le bassin aura reçu un million de mètres cubes d'eau, et aura atteint ainsi le niveau ascendant de la mer à l'extérieur.

Vers sept heures aura lieu la mise à l'eau de la Ville de Nantes, beau vaisseau de 2e rang, de 900 chevaux et de 90 canons, mis en chantier le 20 juin 1854, sur une des cales du nouveau bassin, et aujourd'hui terminé.

On assistera ainsi, pour la première fois, au triple spectacle de l'immersion du plus grand des trois bassins, de la mise à l'eau immédiate d'un vaisseau, et de l'inauguration d'une forme de vaisseau dont il sera facile de saisir le mécanisme et de comprendre l'usage.

Ainsi se trouveront terminés, sous le règne de l'empereur Napoléon III, les grands ouvrages hydrauliques de l'établissement maritime de Cherbourg, commencé en 1808. Sa dépense totale, depuis l'origine des premiers travaux, peut être estimée à environ 170 millions, chiffre qui n'est pas d'une élévation extraordinaire lorsqu'on songe à la magnificence des travaux exécutés et à la grandeur du résultat obtenu.

(A Continuer.)

LA MINERVE.

Mardi matin 24 Août 1858.

ELECTION.

JEAN-LOUIS BEAUDRY

EST LE

CANDIDAT

DU PARTI

LIBERAL-CONSERVATEUR

POUR

MONTREAL.

La nomination a lieu aujourd'hui,

à Mid, sur le Champ-de-Mars.

BEAUDRY

Contre la dégradation politique

du Bas-Canada.—Votez pour

lui.

BEAUDRY

Contre la représentation basée

sur la population.—Votez pour

lui.

BEAUDRY

Pour les Ecoles séparées—Votez

pour lui.

BEAUDRY

Pour l'encouragement de l'industrie

nationale.—Votez pour lui.

BEAUDRY

Pour le Siège du Gouvernement

à Montreal.—Votez pour lui.

BEAUDRY

Contre George Brown et ses

Alliés politiques.—Votez pour

lui.

DÉPÊCHE SPÉCIALE.

Cornwall, 23 Août 1858.

La nomination des Candidats a eu lieu aujourd'hui. J. S. MacDonald et E. French ont été proposés tour à tour. Mr. French était absent. La levée des mains a été en faveur du premier. La votation doit avoir lieu lundi et mardi prochains.

L'Hon. M. Galt a été élu hier par acclamation pour représenter la ville de Sherbrooke en Parlement.

Candidatures de MM. David Peltier et J. L. Beaudry.

Comme nous l'avons fait espérer, le nom du candidat que le parti libéral-conservateur doit opposer à l'hon. A. A. Dorion a été connu samedi dernier. Il a causé une vive satisfaction. Les Réquisitions priant M. D. Peltier de se mettre sur les rangs étaient couvertes des noms les plus influents de la classe industrielle et commerciale de la ville. Dans les faubourgs, cette candidature a créé la plus grande satisfaction; l'explosion de contentement a été générale.

En même temps que le nom de M. Peltier, on a prononcé hier celui d'un citoyen non moins connu par son aptitude aux affaires, ses connaissances et ses longs services à la cause du parti, M. Jean-Louis Beaudry.

L'Adresse de M. David Peltier aux Electeurs de la Cité de Montréal a déjà paru et n'a pas peu contribué à cette popularité, qui pourrait sembler trop subite, si l'on ne savait pas que le citoyen probe et désintéressé, l'homme qui s'est mêlé activement à tout ce qui s'est fait jusqu'ici pour l'avancement moral et matériel de ses compatriotes, s'acquiert insensiblement l'estime de ses compatriotes. Et de l'estime à la popularité, il n'y a de distance que l'occasion.

Quels sont les principaux points de l'Adresse de M. David Peltier aux Electeurs de la Cité de Montréal?

Après avoir retracé, avec un vif intérêt, la lutte que nous avons menée, sous le règne de l'empereur Napoléon III, les grands ouvrages hydrauliques de l'établissement maritime de Cherbourg, commencé en 1808. Sa dépense totale, depuis l'origine des premiers travaux, peut être estimée à environ 170 millions, chiffre qui n'est pas d'une élévation extraordinaire lorsqu'on songe à la magnificence des travaux exécutés et à la grandeur du résultat obtenu.

« Eh! bien; cela ne sera pas, et c'est pour empêcher le triomphe de ces misérables projets, la consécration de ce que j'appellerai un crime avec tous les hommes bien pensants du Bas-Canada, que je viens aujourd'hui braver vos suffrages malgré mon éloignement pour la vie publique. Je veux que ma candidature soit une protestation énergique contre le système de la Représentation basée sur la Population et qu'en m'élisant, au lieu de l'ex-représentant de cette cité, vous appreniez à la majorité Haut-Canadienne qui nous est hostile que le Bas-Canada tient à ses droits tels qu'ils sont garantis par l'acte impérial qui unit les deux Provinces; que tant que l'Union subsistera, nous ne permettrons jamais un changement dans notre existence qui puisse favoriser l'asservissement d'une section de la province à l'autre, en donnant plus de pouvoir politique au Haut-Canada qu'au Bas-Canada. »

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires. Tous savent que, à plusieurs reprises, M. Dorion s'est constamment prononcé en faveur du principe de la Représentation, d'après le système Brown; nous l'avons prouvé chaque fois que l'occasion s'en est présentée; tous doivent se souvenir de la polémique que nous avons soutenue à ce sujet avec le Pays durant les dernières élections générales, polémique que nous avons appuyée sur les journaux de la Chambre et sur des pièces officielles; tous savent que le Pays, après avoir nié et insulté avec son impudence ordinaire, a fini par se taire devant les témoignages des propres paroles de M. Dorion que nous lui citions; nous le demandons, tous les citoyens de la ville de Montréal ne doivent-ils pas s'unir avec M. David Peltier dans une protestation publique contre les principes anti-nationaux de M. Dorion et de son parti?

Le fameux discours de M. Jos. Doutre à Beauharnois est là pour dire si nous nous trompons. Un second point sur lequel appuie la chaleureuse Adresse de M. David Peltier aux Electeurs montréalais, est la question des Ecoles.

Chaque élection parlementaire, ce grand sujet a été remis devant les yeux des électeurs du Haut comme du Bas Canada; ce n'est pas sans raison. La minorité catholique du Haut Canada a toujours demandé la jouissance des mêmes droits et des mêmes libertés que la minorité protestante du Bas Canada; M. Brown s'est toujours montré l'un des plus fanatiques adversaires de cette juste prétention des catholiques du Haut Canada; le parti rouge, M. Dorion et Papin en tête, ont fait de même. C'est ce qui explique pourquoi les généreux et patriotiques cotés de l'Assomption, de Beauharnois &c. &c. ont unanimement rejeté les Papin, les Daoust &c., &c. L'on se souvient qu'à la dernière élection cette question a été la cause de la grande minorité qui s'est trouvée M. Dorion parmi ses compatriotes. Néanmoins, grâces aux votes, du Griffintown M. Dorion a échappé au sort qui l'attendait. Est-ce à dire que l'opinion publique aurait aujourd'hui moins de vigueur, moins de patriotisme, moins de libéralisme que dans le mois de Décembre?

M. Peltier en vient ensuite aux Finances de la Province, dont la direction attirera de sa part une scrupuleuse attention. Il remarque avec vérité, que c'est la première fois depuis l'Union qu'un Bas-Canadien est appelé au Ministère des Finances.

Sur l'importante question du tarif et de nos besoins commerciaux, M. D. Peltier advoque largement les points de vue les plus propres à ramener l'ordre dans nos revenus et nos dépenses: il est pour la collection des droits ad valorem, c'est-à-dire, d'après la valeur de la chose et non d'après sa quantité ou son volume. La question que l'Etat doit accorder à nos manufactures et à notre industrie nationale y est vivement signalée à l'attention de notre grande ville industrielle et manufacturière.

L'on se souvient de la conduite de MM. Holton et Dorion, lorsqu'une députation de tous les ouvriers et manufacturiers de la ville de Montréal se rendit auprès d'eux, au printemps de 1857, avec une pétition demandant la Protection de l'Etat pour l'industrie canadienne et nationale: que firent ces grands patriotes? Ils refusèrent tout simplement de recevoir la pétition.

Nous n'hésitons pas à dire que la Protection pour notre industrie nous sera donnée, si cette cause importante a pour avocat et défenseur un représentant de la grande ville de Montréal.

Voici les propres paroles de l'Adresse: « J'entre dans cette lutte, Messieurs, avec d'autant plus de confiance que les autres classes de la société admettent qu'il est juste, que la classe des manufacturiers à laquelle j'appartiens moi-même, soit enfin représentée dans le sein de l'Assemblée Législative. Ce sont en effet, les noms les plus marquants dans le haut commerce et les professions libérales qui figurent en tête de la réquisition me priant de me laisser mettre en candidature. Comment après cela pourrais-je résister au désir des citoyens de ma classe, dont les intérêts exigent comme ceux du Commerce et de l'Agriculture, la présence en Chambre d'un représentant spécialement chargé de les servir? Il est bon du reste que les différents classes soient ainsi représentées de manière à ce que justice soit rendue à chacune d'elles, et à ce que les droits et les devoirs de tous ne soient jamais méconnus. »

Reconnaissant à Montréal tous les éléments de grandeur et de prospérité futures, M. Peltier s'engage à servir ses projets d'agrandissement et d'amélioration.

Bien plus, il est du plus haut intérêt pour plus de la moitié de la ville de ne pas envoyer de nouveau M. Dorion à la Chambre; nous parlons de la question du Havre. Qui ne sait que M. Dorion est l'intime ami, le fidèle serviteur des projets de M. Holton? Or, qu'est-ce que c'est que M. Holton, par rapport aux intérêts des peuples quartiers St. Laurent, St. Louis, St. Jacques et Ste. Marie, sinon les docks à la Pointe St. Charles. Les électeurs de ces quartiers se rappelleront que si tôt arrivé au pouvoir, M. Dorion n'eut rien de plus pressé que d'y appeler M. Holton au poste de Commissaire des Travaux Publics. Si M. Dorion, en s'alliant avec M. Brown, n'a pas abandonné aucun de ses principes, peut-on espérer qu'un homme de cette fidélité, différerait d'opinion et de projets avec son plus intime ami, M. Holton ou M. Young?

Tout ce que nous avons dit de M. D. Peltier peut également s'appliquer à l'autre candidat, M. J. L. Beaudry. Ces deux hommes appartiennent en effet au même parti; ils ont servi le même drapeau; leurs principes sont au fond les mêmes. Il y a donc que la difficulté du choix.

La majorité de ses députés, comme entièrement et fatalement livrés à l'influence du clergé.

Puis, montrant à ses compatriotes la phalange libérale et catholique des représentants du Bas-Canada, il s'est mis à exagérer à dessein l'importance de sa juste participation dans l'exercice du pouvoir, pour causer plus d'effroi, quand il s'écarterait ensuite que cette influence était employée toute entière au profit du papisme. Ce plan, d'une habileté infamante, eut le succès qu'on sait. Les élections se sont faites dans le Haut Canada aux cris de « A bas le papisme! A bas la domination française! » La majorité des nouveaux députés qui y furent nommés eut pour mission et s'engagea formellement de travailler en faveur du système de la représentation basée sur la population pour amoindrir, étouffer, s'il était possible, l'influence du Bas-Canada dans la direction des affaires publiques, et contre les écoles séparées pour saper l'influence catholique dans sa base.

On sait que la majorité Haut-Canadienne a été fidèle à son mandat et qu'elle n'a pas cessé un seul instant d'agiter ces deux questions. On sait aussi que le ministre McDonald-Cartier s'est trouvé constamment en minorité durant la dernière session parmi les députés du Haut-Canada, précisément parce qu'il résistait énergiquement au courant de l'opinion publique qui s'égarait dans cette section. Car il n'est pas douteux que si ce gouvernement eût voulu transiger sur ces deux objets, il aurait eu la confiance du Haut-Canada tout entier. Mais, une telle concession aurait été une insigne lâcheté de la part de M. McDonald, et une infâme trahison de la part de M. Cartier; et tous deux se raidirent avec noblesse et courage contre le flot des passions populaires qui grossissait en grondant sous leurs pieds. M. McDonald résistait cependant sa popularité, comme il la risque bien encore du reste; car les choses sont aujourd'hui dans le même état qu'alors. Il risquait de perdre ses amis les plus dévoués, de voir s'évanouir en quelques heures l'influence qu'il exerce depuis si longtemps sur ses compatriotes, de se voir lui, l'homme public le plus considérable du Haut-Canada, rejeté au second plan. Néanmoins, il reste inébranlable dans la voie du devoir et de l'honneur et il garde, contre le vœu de la majorité de ses concitoyens, la foi qu'il avait jurée solennellement à M. Cartier en le prenant pour collègue. Cédant aux justes représentations du Bas-Canada et des Catholiques, il repousse avec fierté les prétentions de la majorité Haut-Canadienne et refuse de prêter les mains à l'asservissement de notre nation, à sa déchéance politique et religieuse.

Cependant, quels combats le ministre McDonald-Cartier n'eut-il pas à livrer, quels assauts il lui fallut repousser, combien de déflections il eut à subir pendant les six mois qui se sont écoulés depuis l'ouverture de la session, jusqu'au moment de sa résignation!

A peine ce ministre s'est-il retiré, car il n'a pas été vaincu, que M. Brown est appelé à former une nouvelle administration, et ce dernier s'adresse aussitôt à M. Dorion pour lui demander son concours et l'obtient.

Il est certain que quand la formation de ce ministère a été connue dans le Bas-Canada, tout le monde dans les deux partis a pensé que M. Brown avait modifié ses principes. Il a fallu que M. Dorion affirmât le contraire, d'abord dans une assemblée publique tenue à Montréal lors de son arrivée, et ensuite dans son adresse, pour que l'on pût croire à une aussi odieuse trahison de la part des nouveaux ministres bas-Canadiens.

Comment M. Dorion a-t-il pu se laisser persuader de signer ce pacte infâme avec M. Brown, par lequel le principe de la Représentation basée sur la Population était reconnu et la proscription des écoles séparées décriée? De quel droit a-t-il eu à faire de telles concessions au nom du peuple du Bas-Canada? Car il ne le faut pas oublier, le Haut-Canada peut sans ridicule donner le nom de principe à cette prétention de prendre la Population pour base de la Représentation, maintenant qu'elle semble avoir été justifiée par l'adhésion d'un parti Canadien-français!

Quelle différence entre MM. Dorion et McDonald! L'un, haut-canadien, sacrifie sa popularité et sa position de premier ministre plutôt que de permettre la consécration d'une injustice, vis-à-vis du Bas-Canada au profit du Haut; tandis que l'autre, bas-canadien, prête lui-même volontiers les mains à l'asservissement de ses concitoyens et à leur dégradation politique dans le but de parvenir au pouvoir.

En face d'un tel spectacle et pendant que le nouveau gouvernement prenait la place de l'ancien, n'avait-on pas le droit de dire que la trahison prenait le pas sur la fidélité aux principes et sur le patriotisme?

Pour se justifier, M. Dorion parlait vaguement dans son adresse de certaines garanties que M. Brown lui aurait promises lorsqu'il s'est allié avec lui.

Mais il ne nous dit rien relativement à l'objet de ces garanties, à leur nature, à leur étendue.

Existent-elles réellement; ou bien s'agit-il simplement de la vaine promesse de donner des garanties?

Si elles existent, pourquoi ne pas les avoir indiqués déjà?

Il nous semble que M. Dorion avait personnellement un intérêt suprême à ce qu'elles fussent connues immédiatement du pays entier; d'abord

parce qu'après on ne pouvait plus les violer, sans avoir à compter avec l'opinion publique, et ensuite, parce que le peu de popularité qui lui reste, sa réputation comme homme public, son honneur même étaient en jeu.

Malheureusement pour M. Dorion et pour sa considération, il ne connaît pas encore lui-même les garanties qui lui ont été promises. C'est cependant sur un engagement aussi puéril, que le pouvoir pouvait briser le lendemain par une simple dénégation, qu'il a osé faire une alliance avec M. Brown et lui accorder la Représentation basée sur la Population et les écoles communes!

Mais il a donc voulu nous livrer pieds et poings liés au Haut-Canada pour être traités, nous les canadiens par excellence, parce que nous tenons le sol de nos pères, au gré des haines, des préjugés et du fanatisme d'une population composée en partie d'immigrés,—dont un tiers est américain; d'une population nomade, sans passé, comme sans avenir dans ce Pays!

Assurément, M. Dorion n'a pas réfléchi à toutes les conséquences de sa conduite.

Le principe de la Représentation basée sur la Population une fois admis devra s'appliquer aussi bien à la composition du cabinet qu'à la formation de l'Assemblée législative. A l'aide de statistiques, il serait donc possible de prédire à coup sûr que dans tel espace de temps les Canadiens-français n'auraient plus un seul représentant dans le gouvernement, ou que les catholiques n'en auraient qu'un ou deux.

Maintenant faut-il croire M. Brown quand il dit que le Haut-Canada tout entier partage ses doctrines? Non, certes.

L'immense faveur avec laquelle la réapparition de M. Baldwin sur la scène publique a été accueillie, nous fait croire et espérer que le prépondérant de M. Brown touche à sa fin. L'ancien collègue de M. LaFontaine a laissé de trop nobles souvenirs dans l'histoire parlementaire pour que sa présence seule ne suffise pas pour détruire d'un seul coup l'influence si mal acquise de M. Brown et faire rentrer le Haut-Canada dans la voie de la justice envers le Bas.

Mais pour cela, il faut bien se garder de réélire M. Dorion. Car ce serait admettre les prétentions de la majorité haut-canadienne comme fondées, justifier les desseins pervers de M. Brown contre le Bas-Canada, et la trahison monstrueuse de M. Dorion lui-même.

Procession de la Ste. Vierge. Avant-hier, le temps est venu contrarier malheureusement la Procession, et nous avons d'autant plus lieu de le regretter, quelle devait présenter un intérêt encore plus grand, par la réunion de plusieurs Evêques,—Mgr. de Montréal, Mgr. de Toronto et Mgr. LaRoque,—et la présence de tous les Prêtres du diocèse et des communautés religieuses appelées à Montréal depuis plusieurs jours par les exercices de la retraite.

La Procession s'était déjà mise en marche avec les écoles des Frères et de la Congrégation, suivies de plusieurs confréries religieuses. Elle avait déjà atteint la rue Ste. Catherine, lorsque le temps qui, jusque là, s'était assez bien soutenu, devint si résolument mauvais, qu'il fallut suspendre entièrement la marche et chercher un abri, pour se soustraire, à la pluie battante.

Le défilé eut été magnifique; il n'y avait pas moins de 400 religieux, dont le plus grand nombre venu des extrémités du Canada, quelques uns même de la Rivière-Rouge, d'Arichat, &c., &c.

Près de 200 Frères, appartenant presque tous aux maisons fondées dans toute l'Amérique et le Canada, parmi lesquels plusieurs de New-York, de Baltimore, de St. Louis et de la Nouvelle-Orléans. Car le Canada envoie partout ses enfants pour en faire les instituteurs de tout le continent américain, et à l'heure qu'il est, ils sont demandés par plus de vingt villes principales.

Enfin, les Prêtres de tout le diocèse réunis, depuis huit jours, dans la pieuse retraite, préchée par Mgr. de Charbonnel, qui faisait naguère retentir toute la France de sa parole puissante.

Voilà le cortège magnifique que nous aurions vu précéder nos Evêques bien-aimés, Mgr. de Montréal, Mgr. LaRoque, et Mgr. de Toronto, que tant de précieux souvenirs attachent à notre ville.

A une autre circonstance, nous espérons que nous serons plus favorisés, mais quoiqu'il en soit, nous avons joui d'un beau spectacle dans Notre-Dame de Montréal en voyant la milice puissante que le Catholicisme, a vu éclore presque toute entière en notre pays, nous nous sommes réjouis de la puissance morale et spirituelle qui lui est donnée dans le Nouveau-Monde, et nous avons compris que l'Eglise a des promesses plus hautes, que celle de la pluie ou du beau temps.

Nous lisons dans l'Univers. Le Napoléonien nous apporte le récit de la visite que l'empereur a faite avant-hier à la ville de Troyes. Répondant au discours de l'évêque Mgr. Cour, Sa Majesté a dit: « Monseigneur, « Je suis heureux de vous revoir; votre parole n'est pas nouvelle pour moi; il y aura bientôt dix ans, à une époque plus difficile, vous me parlez dans cette même ville pour la première fois. « Vous eûtes alors un pressentiment de ce que je devais faire, ou plutôt de ce que la Providence vou-

drait un jour opérer par mes mains. « Je suis tout à la France! demandez à Dieu qu'il me soit permis d'assurer son bonheur; je compte sur vos bonnes prières. »

A l'expression des sentiments de la société générale de secours mutuels, l'empereur a répondu: « Je sais que cette société est dans un état prospère; je persévérerai, croyez-le, dans les encouragements que j'ai toujours donnés aux Associations ouvrières, que je considère comme dignes de toutes mes sympathies. »

Après avoir passé la troupe en revue, Sa Majesté s'est arrêtée devant les brigades de gendarmier, toujours prêtes et toujours dévouées, selon ses propres expressions.

Remerciements. Nous devons des remerciements à M. Louis Beaudry qui se trouve actuellement à Paris pour une copie du Journal « La Presse » du 4 août ainsi qu'à M. Hippolyte Girardeau qui est maintenant au Mans pour une copie du Constitutionnel de Paris du 2 août. Ces journaux nous fournissent de nombreux extraits que nous nous empressons de faire part aux lecteurs de la Minerve.

L'excursion des Carabiniers Canadiens à Portland a été magnifique. Tous sont revenus enchantés de la réception que leur ont faite les habitants de la place. Voici le nombre exact des officiers et des hommes qui y ont pris part:

Table with 2 columns: Rank/Name and Count. Includes S. H., Comp. No. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Musique, sous M. Prince..... 22
Trompettes et Cornemuses..... 9
Total..... 200
Officiers..... 20

Dans notre prochain numéro, nous espérons donner le discours prononcé par le Capt. C. E. Belle, au grand dîner qui a été donné à nos compagnies.

Ste Anne d'Auray. On frappait à la monnaie à Paris 30 mille médailles commémoratives, pour être distribuées aux personnes qui doivent accompagner l'empereur et l'impératrice au pèlerinage de la vénérable chapelle de Bretagne.

Institut-Canadien-Français. Séance du 12 Août 1858. Mr. A. A. Duhamel E. M., lit un essai intitulé: « La phylonomie, ou l'art de reconnaître l'homme moral par l'homme physique. »

Discussion par MM. L. Beaubien, H. Fabre et A. Belle de la question suivante: « L'Union fédérale des provinces Britanniques de l'Amérique du Nord est-elle désirable? » Cette question est remise à quinze jours; MM. Bellemare, Jodoin, Jetté, Sénéchal, D'Oronnes et D'Eschambault s'inscrivent pour la discuter.

Le Bureau de direction recommande l'admission des Messieurs suivants: Joseph Fissault dit Larumée; François Décar; Pierre Bourgeois; W. F. Daniel; Joseph Sténel; Chrysologue Sénéchal; Edouard Bégin; Pierre Lafrance; Edouard Pépin; Guillaume Fraser; O. Beaulémin; J. B. Laplante; Joseph Gauthier.

Sur proposition de M. Quevillon soutenu par R. Trudeau, que ces MM. soient admis membres actifs de l'Institut-Canadien-Français.

(Pour extraits, G. F. D'ESCHAMBAULT, A. S. I. C. F.)

SOMMAIRE DE NOUVELLES ET TRANGERES Préparé pour La Minerve. —S. M. la reine d'Angleterre doit se rendre à Leeds le 6 septembre pour inaugurer le lendemain l'hôtel de ville de lui.

—Sir Hugh Rose, général commandant dans les Indes à été nommé colonel du 43me régiment de ligne.

—Le célèbre aéronaute français Paterin est mort dernièrement à Malaga.

—La messe habituelle a été célébrée à Paris dans l'église St. Paul en mémoire des victimes de la révolution de juillet en 1830.

—Sir David Baird, aide-de-camp du général Sir Colin Campbell est arrivé des Indes à Londres pour cause de maladie.

—Le Sultan a retiré ses troupes des frontières de Montenegro, et le prince Danilo a donné ordre à son armée de se retirer dans l'intérieur.

—Le choléra a éclaté de nouveau à Petersburg. On compte plus de 80 cas par jour.

—Une lettre de Calcutta annonce la capture de Nena-Saib; mais ce fait est jusqu'à présent douteux.

—L'Australie continue à augmenter ses forces navales dans l'Adriatique.

Nouvelles Religieuses. Rome.—On écrit de cette ville, le 20 juillet: « La fête de saint Vincent de Paul a été célébrée hier dans l'église des RR. PP. Lazaristes. Mgr. Alexandre de San Ruzzo, archevêque d'Epheuse, premier préfet de la bibliothèque Vaticane, a prêché le panegyrique du saint avec un talent oratoire remarquable. Les membres des diverses conférences se réuniront dimanche; le matin, pour la communion générale, le soir, en assemblée extraordinaire. Autorisée par le souverain pontife, la congrégation de la Propaganda a acheté l'ancien couvent des sœurs de Saint-François de Sales, appelé l'Umilia. Nous avons annoncé il y a deux mois, que les sœurs françaises qui y étaient casées, comme dans une des meilleures positions de Rome, se préparaient à l'abandonner. Aujourd'hui les ouvriers disposent l'établissement pour l'usage du séminaire qui va y être établi au mois de novembre prochain. Cent jeunes ecclésiastiques, envoyés par les diocèses de l'Etat-Unis et entretenus aux frais de leurs évêques, y recevront l'instruction canonique romaine et seront formés au saint ministère. Mgr. l'archevêque de New-York a fait don au nouveau séminaire d'une somme importante. »

Nouvelles de l'Etranger. Le Morning-Post fait ressortir, dans un article dont voici plusieurs passages, l'état de prospérité dans lequel se trouve aujourd'hui la France: « Pendant que tous les regards sont tournés vers la France, à propos des fêtes de Cherbourg et de l'exposition de Limoges, il peut être intéressant pour les Anglais de considérer jusqu'à quel point la prospérité de la France se trouve à l'unisson, avec la pompe qu'elle déploie. »

« Les budgets français nous semblent devoir être la vraie pierre de touche pour parvenir à connaître réellement la position du pays. Ces budgets sont la preuve évidente de la prospérité de la France, et toutes les nations alliées doivent admettre, en outre, qu'il n'y a rien de la part du gouvernement français des intentions pacifiques. »

Après avoir passé en revue les différents services du budget, le Post ajoute: « S'il est possible, par des chiffres, de démontrer des faits, ces chiffres corroborent certainement l'adage moderne: L'Empire, c'est la paix! Nous voyons l'indication que la politique dominante du gouvernement français, depuis la fin de la guerre avec la Russie, a été l'amélioration sociale, morale et commerciale de la France. Tous ces faits et ces indications sont dignes d'appeler notre attention en ce sens que les intérêts de toute l'Europe se rattachent intimement à la politique de celui qui gouverne la France. Notre conviction est que nous sommes bien plus certains de nous voir surpassés par le gouvernement français dans tout ce qui se rapporte aux arts que dans ce qui concerne la guerre. Le gouvernement français, à la différence de notre, offre le plus parfait exemple de centralisation politique qui soit au monde. »

On peut considérer la dernière échouffourée sur la frontière du Montenegro comme terminée. Voici la dépêche qui nous arrive aujourd'hui: « Raguse, 30 juillet. « Le gouvernement du sultan ayant expédié l'ordre d'éloigner les troupes turques de la frontière monténégrine, le prince Danilo, de son côté, fait retirer les troupes qui étaient chargées de la défense. »

—On lit dans lit dans le Monitor du Calcutta: « Notre excellente population est déjà tête et cour à la fête du 3 et 4 août. « Toutes les maisons seront pavées et garnies de fleurs à la base de lanternes vénitienes. »

« Les campagnes environnantes se disposent à venir par escouades dans la ville pour porter à leurs Majestés Impériales la vive expression de leur reconnaissance et de leur amour. Ce n'est partout que joie et enthousiasme. »

« Dans les rues que doivent suivre nos hôtes augustes, les fenêtres et les balcons disponibles se louent à des prix exorbitants. »

« Les Canaëns ne voient pas en l'Empereur un souverain ordinaire; c'est le sauveur de la France qui daigne venir au milieu d'eux, c'est l'homme providentiel sur qui reposent l'ordre, la sécurité et la prospérité publique. »

—A Evreux, à Bayeux, on fait aussi des dispositions pour recevoir brillamment leurs Majestés. Tous les sapeurs-pompiers du département de l'Eure seront réunis à Evreux.

—Les décorations de la gare d'Evreux ont remarqué un oranger plusieurs fois centenaire provenant des terres de l'ancien château de Navarre, où Napoléon III, encore enfant, a pu jouer sous son ombre.

—Le yacht royal Victoria and Albert, sur lequel le roi doit aller faire sa visite à Cherbourg, est maintenant à Cowes, où le yacht pourra le visiter, dit le Daily-News, jusqu'à un moment de son départ pour la France. Cent personnes se sont déjà présentées.

—La plus profonde mine de charbon qu'il y ait en Angleterre et probablement dans le monde est celle que l'on vient d'achever de creuser à Dunkinfield, dans Cheshire. Douze années ont été employées à sa perforation qui a coûté plus de £100,000.

—M. Benoit Fauld, frère du célèbre financier et ministre d'Etat Achille Fauld, vient de mourir.

—M. Pierce, ex-président des Etats-Unis, actuellement à Marseille, est sur le point de visiter la Suisse.

—On doit construire un clocher central au dessus de l'église de Notre-Dame de Paris. Sa forme sera octogone.

—Un nouvel assassinat a été

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

NOUVELLE LIGNE DE VAPEURS ENTRE MONTREAL & QUEBEC

Les Neufs et Elégants Vapeurs VICTORIA ET NAPOLEON COMMENCERONT leurs TRAJETS REGULIERS entre MONTREAL & QUEBEC

Le Vapeur VICTORIA, Capt. St. Louis, partira pour QUEBEC tous les LUNDI, MERCREDI & VENDREDI, à SIX heures P. M.

Le Vapeur NAPOLEON, Capt. Corré, partira pour QUEBEC tous les MARDI, JEUDI & SAMEDI, à SIX h., P. M.

Pour FRET et PASSAGE, s'adresser à bord; ou aux Bureaux, coin des Rues St. Joseph et des Commissaires.

JOSEPH LEVY. 22 avril—ak

Maison et Terres à vendre. 10.—DEUX TERRES contiguës situées au Nord-Ouest de la rivière du Nord

20.—UNE MAISON en bois à un étage de vingt-six pieds sur trente, et un allonge de vingt-six pieds sur seize

Des titres incontestables seront donnés. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux au propriétaire soussigné.

A. B. LAVALLEE. St. Jérôme, 6 octobre 1857

MADAME VEUVÉ YON, 216, Rue Ste. Catherine, vis-à-vis de chez M. Labelle, vendeur de gin-gembre.

Sage-Femme Approuvée par la faculté du Collège des Médecins du Bas-Canada, demeure maintenant au numéro ci-dessus, où on pourra la consulter tous les jours et requérir ses services.

On pourra, si on le désire, s'adresser au Doct. Trudel, pour plus amples informations. Montréal, 9 décembre 1857—a 33

Bureau des Travaux Publics. AUX ENTREPRENEURS.

DES Soumissions seront reçues pour l'exécution d'une COUR DE JUSTICE et d'une COUR DE JUSTICE

St. Scholastique, Industrie, Sord, St. Etienne de la Malbaie, St. Germain de Rouseski, Montmagny, St. Joseph de la Beauce, St. Christophe d'Arbaska, Près de Nelsonville, dans le township de St. Hyacinthe, Durham St. Jean, Beauharnois et Chicoutimi.

Les soumissions, scellées et endossées, "Soumission pour l'exécution d'une COUR DE JUSTICE et d'une COUR DE JUSTICE" s'adressent au soussigné, et contenant les noms de deux cautions solvables, déposées à son porteur, seront reçues jusqu'à MERCREDI, le QUINZIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

MAINTENANT EN VENTE LA NOUVELLE LYRE CANADIENNE, ou CHANSONNIER DE TOUS LES AGES.

UN JOLI VOLUME In-18 de 350 pages. PRIX RELIE—UN ECU, CHEZ Z. CHAPELAEU, Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL, 10 Juillet.

D. O. No. 17. Bureau de l'Inspecteur Général. DEPARTEMENT DES DOUANES.

AVIS est par le présent donné qu'il a été accordé à son Excellence le Gouverneur Général, sous l'autorité dont il est investi, de signer et ordonner que l'Orge, l'Avoine et le Seigle soient mis sur le même pied que le Blé d'Inde et le Froment dans le Tarif des péages sur les canaux, et que les droits d'articles exemptés de péage sur le canal de St. Laurent, après avoir payé le péage entier sur le canal Welland.

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 19 août—li

Bureau des Travaux Publics. DES Soumissions seront reçues jusqu'à MIDI, SAMEDI, 28 courant, pour l'exécution des travaux relatifs à un "Mill Race" ou moulin sur le Canal de Cornwall. On peut voir les Plans et les Spécifications de l'ouvrage ainsi que la formule de soumission, en s'adressant au Bureau ou à celui de Mr. McDonald, Strickland du Canal de St. Laurent, après avoir payé le péage entier sur le canal Welland.

Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Toronto, 14 août 1858—14—c

COUVERT DE LAPRAIRIE. LA traite des Elèves aura lieu le 1er, 15, 29 septembre prochain. De grandes améliorations ont été faites dans l'intérieur de la maison et permettent de recevoir un plus grand nombre d'élèves tout en les logeant plus confortablement.

COMMUNIQUEZ les factures et réquisites avec Montréal; en été, tous les jours deux traversées par bateaux à vapeur et en hiver communication journalière par une bonne diligence. 10 août—si

L'APPAREIL AU BIN POUR Le Gaz D'éclairage. Pour les maisons privées, les magasins, les manufactures, les moulins à eau, les phares, les hôtels, les collèges, les villages et les villes.

BREVETÉ POUR LE CANADA LE DIX DECEMBRE 1856. Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

Cet Appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig) s'adapte très facilement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par des certificats et articles de journaux en la possession du soussigné.

C'est l'Appareil au Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus efficace qui ait encore été inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les circonstances qui le contiennent, comme la Scierie de bois, la Réserve, la Houille, la Grasse, les Os, l'Humide, le Pain de suif ou de Graines, produit la lumière la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la Médaille d'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé. Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à E. BAUMANN, Agent pour le Bas-Canada, Rue Craig, No. 142, chez M. Garth, 27 avril 1858—nm

Assurance Ecossaise sur la Vie, FONDEE EN 1838. CETTE ASSOCIATION est l'une des plus étendues qui soient au monde. Durant les trois dernières années seulement, il y a eu au dessus de trois mille nouvelles entrées de personnes dont le vie était assuré au montant de deux millions de livres sterling.

Les possesseurs de Police (Police Holders) de l'Association n'encourent point les risques de la Société. Ils sont dégagés de toute responsabilité et les sommes assurées sont garanties.

Tous les règlements sont faits sur un pied libéral de manière à procurer à l'assuré toute facilité possible. L'Association doit néanmoins être destinée de presque tous les autres bureaux d'assurance, par son système de divisions de profits entre les assurés, système à la fois simple, sûr, équitable et par lequel tout possesseur de police joint DURANT SA VIE de la part de profit qui lui est allouée.

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA MONTREAL—9, Grande Rue St. Jacques. DIRECTEURS: J. G. MACKENZIE, Ecuier, Marchand. DAVID TORRANCE, Ecuier, Marchand. GEORGE MOFFATT, J. Ecuier, de la Maison Gillespie, Moffatt & Co., Marchand. ALEXANDER MORRIS, Ecuier, Avocat. On peut se procurer gratis des prospectus, formules de prospectus, &c., en s'adressant à JAMES GRANT, Secrétaire, ou à J. LEANDRE BRAULT, Agent Local, Bâtimens de l'Union, No. 11, Montréal, 7 août 1858—ak

AUX PROTONOTAIRES, GREFFIERS & SHERIFS DES Nouveaux Districts Judiciaires.

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à nos Messieurs qu'ils sont actuellement à faire les différents livres, tels que REGISTRE PLUMETIP, &c., &c. BEAUCHEMIN & PAYETTE.

PLUMES! Nous avons reçu dernièrement de France un très bel assortiment de PLUMES METALLIQUES, de la manufacture de Blanzay, Poire & Co., de Boulogne-sur-Mer.

BEAUCHEMIN & PAYETTE. 27 mai

RECUEIL DE PRIERES ET DE CANTIQUES A L'USAGE DES RETRAITES ET MISSIONS, PUBLIE SOUS LA SURVEILLANCE DES RR. PP. OBLATS PAR BEAUCHEMIN & PAYETTE, ET A vendre maintenant à leur Librairie, No. 127, Rue St. Paul, 2 JUIN 1858.

LIVRES NOUVEAUX. Fabiola, ou l'Eglise des Catacombes par le Cardinal de Wiseman, 1 vol. in-12 broché..... 2 6

Le Juif de Vérone, ou les Sociétés Secrètes en Italie, par Bresciani, 2 vols. in-12 broché..... 5 6

Journal d'un voyage en France par T. W. Allies, 1 vol. in-8o, broché..... 2 6

Histoire de la Terre-Sainte, par Rodriguez, 2 gros vols. in-8o, broché..... 11 3

St. Paulin et son siècle (350-430) par A. Busé, un gros vol. in-8o, broché..... 6 3

Vie de Gustave Martini de la compagnie de Jésus, par A. Provost, 1 vol. in-8o, broché..... 3 0

Les Arts et les Métiers, par E. Hocquet, 1 vol. in-12 broché..... 1 6

Histoire de Sainte Elisabeth de Hongrie, par Barber, 1 vol. in-8o, broché..... 1 8

Histoire d'Elisabeth reine d'Angleterre, 1 vol. in-12 relié..... 2 6

Leçons nouvelles de Littérature choisie, par le baron de Nilense, 1 vol. grand in-12 broché..... 2 0

Marie, ou la vertu heureuse de s'ignorer elle-même par Mme Dié de St. Joseph, 1 vol. in-12 broché..... 1 3

Entretiens sur les apparitions de la Vierge par C. C. Delechambre, 1 vol. in-12 broché..... 1 6

En vente chez BEAUCHEMIN & PAYETTE, 127 Rue St. Paul, 7 août

EAU PRINCE IMPERIAL NAPOLEON IV.

M. COME JALINEAU, de Rigaud, m'a remis un échantillon d'une eau minérale, extraite d'une source située sur le 9ème, lot dans la 6ème, Concession de Hawkesbury.

Cette eau est d'une saveur agréable, et ressemble à celles des sources de Calédonia et de Varennes; mais elle est beaucoup plus alcaline. Son analyse m'a fourni pour une livre (7000 grains) de l'eau les résultats suivants:

Chlorure de sodium (sel marin)..... grains 57,232 Sulfate de soude..... 580 Carbonate de soude..... 8,405 Carbonate de chaux..... 5,305 Carbonate de magnésie..... 449

L'eau de cette source contient, en outre, plusieurs quantités de silice, d'acide borique, de bromure et d'iode. M. TERRY HUNT, Montréal, 27 juin

CERTIFICATS: J'ai fait usage des eaux minérales de Monsieur Wm. Come Jalineau et il m'a trouvé supérieures aux eaux de Plantagenet, sur ce qu'elles ont faites effet immédiatement avec une bien petite quantité. Elles sont très agréables à boire. Une de mes seurs qui est atteinte d'une bien cruelle maladie (urinaire) est toujours bien disposée qu'elle en boit. M. A. FOURNIER, Rigaud, 10 nov 1857

Je soussigné certifie que les "Eaux du Prince Impérial" dont l'analyse a paru dernièrement, sont d'une efficacité incomparable pour les affections de la vessie, de la prostate, de l'urètre, de l'estomac, dyspeptique; et elles sont en outre un laxatif doux et modéré, et un excellent réfrigérant dans les grandes chaleurs de l'été. Je les ai trouvés d'un grand secours dans plusieurs maladies chroniques où j'ai eu occasion de les recommander. DR. J. HUDON.

Grâce à Dieu et aux "Eaux de Napoléon" je suis sens mieux aujourd'hui que jamais depuis les cinq dernières années. Le Dr. Dorion m'avait dit que cette maladie que j'avais eue était incurable et le Dr. Séguin m'a proposé de boire l'eau de Napoléon. J'étais constipé et ainsi que d'autres maladies très graves. Je me suis fait transporter chez Monsieur W. Come Jalineau et après avoir bu douze verres d'eau minérale je me suis trouvé tout-à-fait mieux, mais pour plus m'assurer je m'en suis fait transporter chez moi et depuis deux ou trois mois je suis très-bien et je me sens toujours du mieux de jour en jour. Je suis un cultivateur de St. Marie, et je suis prêt à donner mon serment que cette eau est très-guérissable. ANTOINE LABELLE, Ste. Marie, 22 mars

Dépot, à Montréal, Place-d'Armes, No. 10, chez M. Compagnon. 3 juin—mk

A VENDRE, UN EMPLACEMENT situé au Sud-Est de la Rivière-aux-Prêtres, dans la paroisse de St. Benoît, dans la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, contenant 28 arpents de front sur 260 pieds de profondeur, avec maison de 24 x 30, grange et autres bâtimens dans les dits lieux.

Dans la même paroisse, une terre à bâtir, à 30 arpents de l'église, de 21 arpents de largeur sur 30 arpents de profondeur; avec sucreries, mais sans bâtimens dessus construits.

—E— Une autre superficie, en bon état de culture, à 9 arpents de l'église de la dite paroisse St. Benoît, de 3 arpents de front sur 25 arpents de profondeur, plus ou moins; sans bâtimens dessus construits. Le tout à des conditions très-faciles. S'adresser sur les lieux à DELIA RAIZENNE, Ou au Bureau d'Agence, No. 15, rue Ste. Thérèse, Montréal, 29 juillet—m

A VENDRE CHEZ MM. DE LAGRAVE & CIE, No. 46 RUE ST. GABRIEL, VINS EN BOUTEILLES, &c.

Château Lafite, Haut Saubert, de Léoville, Vieux Cognac, de la Rose, Vieux Cognac, St. Julien, Absinth Suisse, Vin d'Espagne, Old Tom, Vin rouge ordinaire de Vin la qualité, divers autres ports, Port de Hibbard en l'Inde, Champagne de diverses Vins d'Espagne, Champagne en bouteilles de divers crus, Bécasses truffées.

MR. J. M. PAPINEAU tout en remerciant ses nombreux pratiques du patronage dont elle l'honneur depuis plusieurs années, les avertis qu'il désire maintenant se consacrer à son commerce, mais, n'offrant en vente que des meubles qu'il a achetés personnellement d'après les goûts des Expositions de Paris et de Londres, et qui par là même, peuvent orner les premiers salons. Montréal, 29 mai 1858.

A VENDRE, ON offre en vente UN SUPERBE ENGIN NEUF à vapeur, à double cylindre et de la force de 20 chevaux, lequel n'a servi que durant l'espace de 8 mois au moulin à vapeur de Hélot.

Pour les conditions s'adresser à M. V. HUDON, Rue St. Paul, No. 104, Montréal, ou au Docteur ALLARD, sur les lieux à Hélot, 8 juin.

SALON PHIDIME BOULET, No. 32, rue St. Vincent, VIS-A-VIS L'HOTEL RICHELIEU, MONTREAL

M. Phidime Boulet a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il aura entre ses lieux de premier choix, des viandes froides de la Lanch—22 mai—mk

A LOUER, ON demande à louer deux chambres à coucher, un salon, une salle à manger, une cuisine. Donner les conditions à ce Bureau. 10 août—li

Magasin de Cuir et Chaussures.

LES héritiers de feu PASCHAL LACHAPPELLE, fils, voulant faciliter le partage de leurs biens, offrent à l'acquiescement de MM. les Exécuteurs et Administrateurs de leur Succession, leur SUPERBE PONT, situé en la paroisse St. Laurent, sur la rivière des Prairies, rebâti en neuf depuis deux ans, sur un plan nouveau, fait par le célèbre architecte C. Keller et exécuté par le plus habile des ouvriers, Mr. Jacques Normand le revenu, l'année dernière, été de 4,000 piastres. Les conditions seront plus faciles. Ils offrent en même temps à louer, TROIS BEAUX POUVOIRS D'EAU, et leur MOULIN à FARINE. Ils sont prêts aussi à faire diviser par lots une de leurs terres, situées au village de St. Augustin, pour y faire des emplacements magnifiques.

Pour le tout, s'adresser, à Montréal, à B. H. L. MOINE, et pour plus amples informations s'adresser à MM. les Exécuteurs, Messieurs St. Jacques, ou au Salet au Récouvert, aux héritiers. B. PICHE, Pour la Soc. Lachapelle, fils, Salet au Récouvert, 24 mai

A VENDRE, DEUX emplacements de 40 x 80 pieds sur la rue Mignonne, près de la Ste. Denus. S'adresser à F. J. DURAND, N. P. N. G. BOURBONNIERE, N. P. Rue St. Gabriel, Montréal, 3 août

Terrains à vendre, DANS la rue Ste. Catherine, entre les rues Sanguinet et St. Denis, s'adresser à MADAME CATTI, rue Ste. Catherine, No. 210. 24 juillet—mk

SOCIETE DE NAVIGATION ENTRE ST. JEAN & MONTREAL.

A compter du 16 Aout courant LE VAPEUR "ST. JEAN," CAPT. LOUIS BOSQUET, Voyagera régulièrement entre Jt. JEAN ET MONTREAL, arrêtant à tous les Ports intermédiaires le long de la Rivière Richelieu, comme suit: Partira de ST. JEAN, Tous les LUNDIS et JEUDIS, à UNE heure du Matin, arrivant à Montréal tous les MARDIS et VENDREDIS, à SIX heures, A. M.

Laissez MONTREAL, Tous les MARDIS et VENDREDIS, à TROIS heures de l'Après-Midi, arrivant à St. Jean tous les MERCREDIS et SAMEDIS après-midi. La Compagnie a effectué une Assurance aux fins de couvrir les pertes accidentelles sur les frets.

Ce Vapeur ayant subi l'inspection voulue par la Loi et obtenu un Certificat à cet effet, offre toutes les sûretés aux Voyageurs. Les Compagnies s'obligent de livrer à St. Athanase d'Iberville tous les Eclésiastiques et Marchands pour cette dernière place, ainsi que ceux destinés pour le Township de l'Est.

Pour fret et Passage, s'adresser à bord ou à Montréal, à MM. F. J. DURAND & Co., No. 70, rue des Commissaires, et à St. Jean, au Bureau de H. E. FORBES, Sec. Trés. St. Jean, 12 août 1858—x

Magnifique Pouvoir d'eau et Moulins à vendre.

LE Soussigné offre en vente un magnifique pouvoir avec un moulin pour moudre l'avoine et un moulin à carder situé à un arpent de l'église du village de St. Roch de l'Acadie, ayant une bonne clientèle. Le pouvoir est capable de mouvoir un moulin à farine avec trois moulages, et maintenant que les droits de BANALITÉ est aboli on se saurait trouver un meilleur placement de fonds.

Pour les particularités s'adresser à N. VALOIS, écuier à Montréal ou au propriétaire sur les lieux. JOHN DALRYMPLE, 17 juillet—mp

Exhibition Provinciale, Agricole et Industrielle pour l'année 1858.

On attire respectueusement l'attention des agriculteurs et des manufacturiers en général sur l'exhibition qui aura lieu sur le terrain de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, à la Pointe St. Charles les 29 et 30 septembre et le 1er octobre prochain. La liste des prix est actuellement préparée et circule dans toute la province. Il est de la plus grande importance, et il est en même temps fort à désirer que tout artisan, manufacturier ou industriel prenant dans cette exhibition l'intérêt qu'elle mérite y envoie ses produits ou autres articles qui seront, comme à l'ordinaire, livrés à la concurrence publique.

Un avisement subséquent fera connaître les particularités relatives à cette exhibition. A. A. STEVENSON, Sec. C. L. 7 août

BEAUX-ARTS, SIGNOR DE FEO, Artiste Italien, annonce au public qu'il a transporté son Atelier de Peinture au No. 61, (Odd Fellows Hall) Grande rue St. Jacques.

Signor de FEO prend les portraits dans beaucoup de genres, et donne des leçons de dessin; et de peinture dans les maisons d'éducation et dans les familles. Montréal, 29 juillet—mk

L'EXPOSITION PROVINCIALE Agricole et Industrielle du Bas-Canada. SOUVRIRA A MONTREAL LES 30 Septembre et 1er octobre prochains.

LES Entrées devront être faites le ou avant le 20 Septembre prochain. Les animaux et les produits devront être rendus sur le terrain MERCREDI, le 29 Septembre. Le département industriel s'ouvrira LUNDI, le 27 à 9 h., pour lequel on recevra les machines exigeant une force motrice, les autres objets devant être rendus avant 3 h., P. M., le MARDI, 28.

Pour plus de détails voir la liste des prix en s'adressant pour le département AGRICOLE à J. PERRAULT, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture; Pour le département INDUSTRIEL à A. STEVENSON, Institut des Artisans.

P. S.—Les journaux du Bas-Canada qui voudront publier la présente annonce deux fois par semaine jusqu'au jour de l'Exposition pourront le faire au prix de \$6. J. PERRAULT, Sec. Chambre d'Agriculture, B. C. Montréal, 10 août—12—ak

NOUVELLE MAISON, LES Soussignés s'empresent d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils viennent d'ouvrir, au No. 137, rue St. Paul, un magasin de FERRONNERIE.

Cette nouvelle société canadienne reçoit actuellement et aura constamment en mains un assortiment général de Castellière, Quincaille, &c., importé directement de Birmingham, Sheffield, de l'Allengange et des Etats-Unis. Par leur ponctualité à exécuter les ordres qu'on voudra leur confier et les prix modérés de leurs marchandises ils espèrent mériter une part du patronage public. BENOIT & LÉTOURNEUX, Montréal, 8 mai 1858—ak

A VENDRE, LE Soussigné a été nommé Tuteur à la substitution créée par le testament de feu Jacques Dorion et ce au lieu et place de J. B. Théophile Dorion, écuier. Les débiteurs sont requis de payer à P. MOREAU, No. 21, rue St. Gabriel, Montréal, Montréal, 14 août 1858—17—md

A VIS, LES soussignés prennent la liberté d'informer le public en général, qu'ils ont dissous leur société depuis le premier jour de MAI dernier, et que JOSEPH MILLER continuera les affaires comme ci-devant, en son propre et privé nom, RENAUD ROSENSTEIN, JOSEPH MILLER, Montréal, 13 juillet 1858.

A VIS, LES héritiers de feu PASCHAL LACHAPPELLE, fils, voulant faciliter le partage de leurs biens, offrent à l'acquiescement de MM. les Exécuteurs et Administrateurs de leur Succession, leur SUPERBE PONT, situé en la paroisse St. Laurent, sur la rivière des Prairies, rebâti en neuf depuis deux ans, sur un plan nouveau, fait par le célèbre architecte C. Keller et exécuté par le plus habile des ouvriers, Mr. Jacques Normand le revenu, l'année dernière, été de 4,000 piastres. Les conditions seront plus faciles. Ils offrent en même temps à louer, TROIS BEAUX POUVOIRS D'EAU, et leur MOULIN à FARINE. Ils sont prêts aussi à faire diviser par lots une de leurs terres, situées au village de St. Augustin, pour y faire des emplacements magnifiques.

Pour le tout, s'adresser, à Montréal, à B. H. L. MOINE, et pour plus amples informations s'adresser à MM. les Exécuteurs, Messieurs St. Jacques, ou au Salet au Récouvert, aux héritiers. B. PICHE, Pour la Soc. Lachapelle, fils, Salet au Récouvert, 24 mai

A VENDRE, DEUX emplacements de 40 x 80 pieds sur la rue Mignonne, près de la Ste. Denus. S'adresser à F. J. DURAND, N. P. N. G. BOURBONNIERE, N. P. Rue St. Gabriel, Montréal, 3 août

Terrains à vendre, DANS la rue Ste. Catherine, entre les rues Sanguinet et St. Denis, s'adresser à MADAME CATTI, rue Ste. Catherine, No. 210. 24 juillet—mk

SOCIETE DE NAVIGATION ENTRE ST. JEAN & MONTREAL.

A compter du 16 Aout courant LE VAPEUR "ST. JEAN," CAPT. LOUIS BOSQUET, Voyagera régulièrement entre Jt. JEAN ET MONTREAL, arrêtant à tous les Ports intermédiaires le long de la Rivière Richelieu, comme suit: Partira de ST. JEAN, Tous les LUNDIS et JEUDIS, à UNE heure du Matin, arrivant à Montréal tous les MARDIS et VENDREDIS, à SIX heures, A. M.

Laissez MONTREAL, Tous les MARDIS et VENDREDIS, à TROIS heures de l'Après-Midi, arrivant à St. Jean tous les MERCREDIS et SAMEDIS après-midi. La Compagnie a effectué une Assurance aux fins de couvrir les pertes accidentelles sur les frets.

Ce Vapeur ayant subi l'inspection voulue par la Loi et obtenu un Certificat à cet effet, offre toutes les sûretés aux Voyageurs. Les Compagnies s'obligent de livrer à St. Athanase d'Iberville tous les Eclésiastiques et Marchands pour cette dernière place, ainsi que ceux destinés pour le Township de l'Est.

Pour fret et Passage, s'adresser à bord ou à Montréal, à MM. F. J. DURAND & Co., No. 70, rue des Commissaires, et à St. Jean, au Bureau de H. E. FORBES, Sec. Trés. St. Jean, 12 août 1858—x

Magnifique Pouvoir d'eau et Moulins à vendre.

LE Soussigné offre en vente un magnifique pouvoir avec un moulin pour moudre l'avoine et un moulin à carder situé à un arpent de l'église du village de St. Roch de l'Acadie, ayant une bonne clientèle. Le pouvoir est capable de mouvoir un moulin à farine avec trois moulages, et maintenant que les droits de BANALITÉ est aboli on se saurait trouver un meilleur placement de fonds.

Pour les particularités s'adresser à N. VALOIS, écuier à Montréal ou au propriétaire sur les lieux. JOHN DALRYMPLE, 17 juillet—mp

Exhibition Provinciale, Agricole et Industrielle pour l'année 1858.

On attire respectueusement l'attention des agriculteurs et des manufacturiers en général sur l'exhibition qui aura lieu sur le terrain de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, à la Pointe St. Charles les 29 et 30 septembre et le 1er octobre prochain. La liste des prix est actuellement préparée et circule dans toute la province. Il est de la plus grande importance, et il est en même temps fort à désirer que tout artisan, manufacturier ou industriel prenant dans cette exhibition l'intérêt qu'elle mérite y envoie ses produits ou autres articles qui seront, comme à l'ordinaire, livrés à la concurrence publique.

Un avisement subséquent fera connaître les particularités relatives à cette exhibition. A. A. STEVENSON, Sec. C. L. 7 août

BEAUX-ARTS, SIGNOR DE FEO, Artiste Italien, annonce au public qu'il a transporté son Atelier de Peinture au No. 61, (Odd Fellows Hall) Grande rue St. Jacques.

Signor de FEO prend les portraits dans beaucoup de genres, et donne des leçons de dessin; et de peinture dans les maisons d'éducation et dans les familles. Montréal, 29 juillet—mk

L'EXPOSITION PROVINCIALE Agricole et Industrielle du Bas-Canada. SOUVRIRA A MONTREAL LES 30 Septembre et 1er octobre prochains.

LES Entrées devront être faites le ou avant le 20 Septembre prochain. Les animaux et les produits devront être rendus sur le terrain MERCREDI, le 29 Septembre. Le département industriel s'ouvrira LUNDI, le 27 à 9 h., pour lequel on recevra les machines exigeant une force motrice, les autres objets devant être rendus avant 3 h., P. M., le MARDI, 28.

Pour plus de détails voir la liste des prix en s'adressant pour le département AGRICOLE à J. PERRAULT, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture; Pour le département INDUSTRIEL à A. STEVENSON, Institut des Artisans.

P. S.—Les journaux du Bas-Canada qui voudront publier la présente annonce deux fois par semaine jusqu'au jour de l'Exposition pourront le faire au prix de \$6. J. PERRAULT, Sec. Chambre d'Agriculture, B. C. Montréal, 10 août—12—ak

NOUVELLE MAISON, LES Soussignés s'empresent d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils viennent d'ouvrir, au No. 137, rue St. Paul, un magasin de FERRONNERIE.

Cette nouvelle société canadienne reçoit actuellement et aura constamment en mains un assortiment général de Castellière, Quincaille, &c., importé directement de Birmingham, Sheffield, de l'Allengange et des Etats-Unis. Par leur ponctualité à exécuter les ordres qu'on voudra leur confier et les prix modérés de leurs marchandises ils espèrent mériter une part du patronage public. BENOIT & LÉTOURNEUX, Montréal, 8 mai 1858—ak

A VIS, LES soussignés prennent la liberté d'informer le public en général, qu'ils ont dissous leur société depuis le premier jour de MAI dernier, et que JOSEPH MILLER continuera les affaires comme ci-devant, en son propre et privé nom, RENAUD ROSENSTEIN, JOSEPH MILLER, Montréal, 13 juillet 1858.

A VIS, LES héritiers de feu PASCHAL LACHAPPELLE, fils, voulant faciliter le partage de leurs biens, offrent à l'acquiescement de MM. les Exécuteurs et Administrateurs de leur Succession, leur SUPERBE PONT, situé en la paroisse St. Laurent, sur la rivière des Prairies, rebâti en neuf depuis deux ans, sur un plan nouveau, fait par le célèbre architecte C. Keller et exécuté par le plus habile des ouvriers, Mr. Jacques Normand le revenu, l'année dernière, été de 4,000 piastres. Les conditions seront plus faciles. Ils offrent en même temps à louer, TROIS BEAUX POUVOIRS D'EAU, et leur MOULIN à FARINE. Ils sont prêts aussi à faire diviser par lots une de leurs terres, situées au village de St. Augustin, pour y faire des emplacements magnifiques.

Pour le tout, s'adresser, à Montréal, à B. H. L. MOINE, et pour plus amples informations s'adresser à MM. les Exécuteurs, Messieurs St. Jacques, ou au Salet au Récouvert, aux héritiers. B. PICHE, Pour la Soc. Lachapelle, fils, Salet au Récouvert, 24 mai

A VENDRE, DEUX emplacements de 40 x 80 pieds sur la rue Mignonne, près de la Ste. Denus. S'adresser à F. J. DURAND, N. P. N. G. BOURBONNIERE, N. P. Rue St. Gabriel, Montréal, 3 août

Terrains à vendre, DANS la rue Ste. Catherine, entre les rues Sanguinet et St. Denis, s'adresser à MADAME CATTI, rue Ste. Catherine, No. 210. 24 juillet—mk

SOCIETE DE NAVIGATION ENTRE ST. JEAN & MONTREAL.

A compter du 16 Aout courant LE VAPEUR "ST. JEAN," CAPT. LOUIS BOSQUET, Voyagera régulièrement entre Jt. JEAN ET MONTREAL, arrêtant à tous les Ports intermédiaires le long de la Rivière Richelieu, comme suit: Partira de ST. JEAN, Tous les LUNDIS et JEUDIS, à UNE